



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact : M. Frédéric Mairy
Président du Conseil communal
☎ 032 886 43 99

Bureaux 2015-2016 des Autorités

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions du règlement général de commune, les Autorités exécutives et législatives ont procédé à la nomination de leur bureau.

Ainsi, la composition du Conseil communal pour la période 2015-2016 se déclinera comme suit :

Bureau 2015-2016 du Conseil communal

Président	Mairy Frédéric (PS)
Vice-président	Fatton Yves (PLR)
Secrétaire	Michel Thierry (PLR)
Membres	Mermet Christian (PS) Brunner Chantal (PLR)

La répartition des dicastères et des suppléances reste inchangée.

Lors de la séance d'approbation des comptes 2014 qui s'est déroulée vendredi 19 juin 2015 à Couvet, le Conseil général a procédé à l'élection de son bureau qui se compose ainsi :

Bureau 2015-2016 du Conseil général

Présidente	Ebner Cottet Nathalie (PS)
Premier vice-président	Wyss Pierre-Alain (PLR)
Second vice-président	Chédel Jean-Paul (UDC)
Secrétaire	Gertsch Macuglia Christelle (PLR)
Secrétaire-suppléant	Hurni Antoinette (PS)
Questeurs	Gashi Alban (PS) Rosselet-Christ Niels (UDC)

Val-de-Travers, le 24 juin 2015

LE CONSEIL COMMUNAL

